

L'Écho



Montréalais

Bulletin municipal d'informations n°112

JANVIER 2022

Source Photos : Mairie de Montréal



Suivez-nous sur FACEBOOK @Commune de Montréal de l'Aude

Bonjour à toutes et tous, chers concitoyens, chers amis,

Nous vivons encore une période sans précédent pour nous, au cours de laquelle nous avons dû annuler plusieurs manifestations. Il nous a toutefois été possible d'organiser les fêtes du 14 juillet et le forum des associations. Que ces moments conviviaux et festifs puissent durer.

Forts de l'expérience acquise en matière de gestion des risques sanitaires, respectueux de l'application systématique des gestes barrière, grâce au parcours vaccinal, nous pouvons, j'espère, regarder vers l'avenir avec plus de sérénité et d'enthousiasme.

Les investissements réalisés et en cours depuis la crise ont permis aux entreprises de poursuivre leur travail et de fait, préserver les emplois. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'avancée des grands projets cités dans cet écho.

Le plus important de tous est celui de la traversée du village. Il va fondamentalement changer la vision du village. Le début des travaux est fixé au 10 janvier 2022, c'est-à-dire demain. A cet égard, des réunions et des échanges avec les commerçants impactés ont eu lieu, ayant pour but de les rassurer et de les accompagner.

Je pense également aux travaux de la collégiale qui se poursuivent ainsi que la rénovation des orgues qui redonneront à ce bâtiment sa splendeur d'antan.

Je ne veux pas oublier les personnes les plus fragilisées qui sont les premières à souffrir de cette crise sanitaire autant qu'économique. Je tiens également à avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés durant cette année.

Je souhaite réaffirmer notre soutien aux associations et aux commerçants, artisans et forces vives du village, celles et ceux qui contribuent à le faire vivre et avancer. Par leurs actions, leur travail au quotidien, leur investissement, ils contribuent à développer l'attractivité grandissante de la commune.

Je nourris l'espoir qu'enfin « tombent les masques » et que ce virus ne soit plus qu'un lointain souvenir.

Dans cette attente que nous partageons tous, je tiens à vous affirmer que nous continuons sans relâche le travail engagé.

Savourons ensemble cette nouvelle année : gardons espoir en un avenir plus lumineux pour nous tous et surtout pour nos enfants.

Si le contexte sanitaire le permet, je vous donne rendez-vous le 7 janvier prochain, dans le cadre de la cérémonie des vœux, à la Salle polyvalente et vous adresse, en mon nom et celui de l'équipe

municipale, tous nos vœux pour une année nouvelle, à l'aube d'un avenir meilleur, empreint de liberté, de fraternité avec toujours à l'esprit les valeurs qui nous sont si chères de solidarité et de respect mutuel, dans la paix et le bonheur partagés.

Bonne et heureuse année à vous tous pour 2022, pour qu'« ensemble, nous allions plus loin ».

Le Maire, Bernard BREIL.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre, à l'occasion du 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918, a commencé par un rassemblement citoyen devant la Mairie. Le cortège animé par la banda des Phacochères s'est dirigé vers la Collégiale pour une messe à la collégiale et un hommage devant le monument aux Morts de la collégiale sur lequel sont inscrits les noms des Montréalais morts pour la France lors de ce terrible conflit. Le cortège s'est ensuite rendu au Jardin public devant le monument aux Morts. Autour du Maire ont participé : les élus et autorités civiles et militaires, les troupes des différents Corps représentés, les Pompiers de Montréal, les Portes-drapeaux, les Phacochères qui ont joué en présence d'un public nombreux, venu se recueillir.

Monsieur Mathieu QUILLIEN a reçu un diplôme d'honneur de l'association des Anciens Combattants. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie à la salle des fêtes.



Vœux du Maire : le 7 janvier 2022

La cérémonie des vœux et de l'accueil des nouveaux arrivants devrait se tenir le 7 janvier prochain à la salle polyvalente à 19h.

Le Conseil municipal et Monsieur le Maire auraient souhaité renouveler cette tradition interrompue l'année dernière pour les raisons que chacun connaît.

Alors qu'il y a encore quelques jours, nous avions l'espoir de pouvoir nous retrouver en toute convivialité, les nouvelles mesures sanitaires ne nous rendent toutefois pas très optimistes. La pandémie est toujours présente, malgré la vaccination et le respect des gestes barrières.

La décision finale n'est toujours pas prise à l'heure actuelle mais il paraît difficile, voire imprudent, de maintenir cette manifestation à laquelle nous sommes pourtant très attachés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, au regard de l'évolution prochaine de la situation sanitaire, de la décision finale qui sera prise.

02 Cohésion sociale inter générationnelle / Services PUBLICS

Membres de la commission : Bernard BREIL, Marie Hélène BOYER, Lisa GUITARD, Michel ANRIC, Thierry PARAIRE, Sylvie THOMAS, Jessica JOURNET, Bernard SAIGNE

Le Père Noël est passé par nos écoles

L'attente était réelle dans chacune des classes traversées, que ce soit à l'École primaire ou à la maternelle, car chez tous les écoliers, des plus petits aux plus grands (même les moins convaincus), l'accueil pour le vieil homme barbu a été chaleureux, respectueux.

Il faut dire que le Père Noël, accompagné de Bernard Breil et de Marie Hélène Boyer, s'est attardé pour parler avec chacun d'entre eux, leur demander s'ils avaient bien fait leurs devoirs, et pour les plus petits s'ils avaient été bien sages; un livre et un cornet de bonbons a été remis personnellement à chacun d'entre eux. Le Père Noël est ensuite vite reparti, car pour Lui, le plus dur reste à faire.

Mais vu le dynamisme dont il a fait preuve ce jeudi matin dans nos écoles, pas de souci à avoir : il sera encore une fois à la hauteur de sa tâche.



Les préparatifs de Noël

Les festivités liées à la traditionnelle fête de Noël : Pour les enfants des écoles, des surprises les attendaient dans la hotte du Père Noël ainsi qu'un repas amélioré le dernier jour d'école à la cantine.

Pour les personnes âgées, comme l'année dernière, elles avaient le choix entre le traditionnel colis de Noël ou des bons d'achat (20 euros pour une personne seule, 30 euros pour les couples) échangeables chez tous les commerçants de Montréal.

Cette opération a pour but de maintenir la solidarité citoyenne envers les commerçants locaux qui, tout au long de l'année, s'efforcent de répondre à nos besoins. Dans le cadre des décorations du village, les bénévoles de la Commission extra-municipale «mieux vivre notre village» et les enfants de l'école primaire, sous la houlette de leurs enseignants, ont confectionné des animaux en bois dont les têtes étaient surmontées d'un bonnet rouge ou noir confectionné par toutes les bonnes volontés auxquelles il a été fait appel.

Un beau projet intergénérationnel. La boîte aux lettres pour le Père Noël était présente dans sa cabane tout à côté de la Maison du tourisme pour les courriers des enfants.



Infos jeunes

1 - Les jeunes récompensés

Lors du précédent Forum des associations qui s'est tenu en septembre dernier, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre aux jeunes de Montréal ayant été reçus soit au Brevet des collèges, soit au Baccalauréat, un bon d'achat à utiliser dans le magasin Cultura.

De ce fait, les 12 jeunes ayant obtenu le brevet des collèges et les 9 le baccalauréat se sont vu remettre des bons cadeaux respectivement de 20 et 30 euros chacun. Nous les félicitons à nouveau.

2. La MLOA (Mission locale Ouest Audois)



LA MLOA (MISSION LOCALE OUEST AUDOIS) est une association qui offre des services adaptés à destination des jeunes de 16 à 25

ans afin de leur venir en aide, tant dans leur vie professionnelle que privée.

Dans un souci de désenclavement, un nouveau moyen de communication vient de naître : le van MLOA. A cet égard, le mardi 23 novembre dernier après-midi, Betty DE CONYNCK, conseillère en insertion professionnelle est venue à leur rencontre, place de la République à Montréal, devant la maison du tourisme.

Pour ceux qui n'ont pu s'y rendre, vous pouvez à tout moment appeler : madame DE CONYNCK - 07 69 62 52 13

3. L'Armée de terre recrute



Si vous avez au moins 17 ans et demi et que vous souhaitez entamer une carrière dans **L'ARMÉE DE TERRE**, vous pouvez vous adresser à Christophe LAFFORE, Adjudant adjoint-chef de CIRFA et conseiller en recrutement. Vous pouvez le joindre par téléphone au : 06 85 80 57 82 ou 04 68 26 78 82 ou par mail christophe.laffore@intradef.gouv.fr

4. Recensement jeunes

Petit rappel aux jeunes dès lors que vous avez 16 ans : vous devez vous faire recenser auprès de la mairie. Cette procédure est indispensable pour toutes vos démarches futures, notamment pour les examens et les stages d'auto-école. Vous devez à cet égard vous présenter au secrétariat de la mairie en possession du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de votre pièce d'identité.

VOS PERMANENCES à la Mairie

Toujours plus de services ! Depuis quelques années, plusieurs services existent sur le village, notamment les permanences hebdomadaires du CIAS et de Maisons France Services.

Cela fait quelques mois maintenant qu'un Conciliateur de justice intervient mensuellement, le premier lundi de chaque mois, sur rendez-vous. Il s'agit de Monsieur Gérard BERLAN, Auxiliaire de justice assermenté dont la mission est de venir en aide aux particuliers dans le cadre de règlement de

litiges du quotidien. Il est joignable au : 06 80 40 46 37 ou sur mg.berlan@wanadoo.fr

Depuis le mois d'octobre, Madame BERTIN, Architecte aux Bâtiments de France, tient, chaque troisième mercredi du mois, de 14h à 17h, une permanence à la mairie de Montréal. Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de la mairie au : 04 68 76 20 05. Vous pouvez la consulter pour tout ce qui concerne vos projets d'aménagement et/ou, de rénovation.

Petit rappel : chaque premier mercredi du mois le matin, Monsieur PERONNE se tient également à la disposition des administrés, sur rendez-vous, afin de donner son avis sur les permis de construire ou les demandes préalables.

N'hésitez pas à profiter de ces services complémentaires et qui vous faciliteront toutes vos démarches dès lors que vous rencontrez, dans votre vie de tous les jours, des problématiques particulières.

VOS PERMANENCES à la Mairie



Mission Locale Ouest Audois (MLOA) de Castelnaudary
La MLOA accompagne les jeunes de 16 à 26 ans
Permanence deux fois par mois.
Pour les 16-25 ans dans les domaines de l'emploi et de la formation.
www.mloa.fr
Contact : 04 68 23 67 49



Communauté de communes Piège Lauragais Malepère
Maison France Services
Accompagnement administratif et à l'outil numérique en lien avec les administrations (CARSAT, CPAM, Pôle emploi, Finances Publiques, MSA, CAF)
Tous les mardis : 9h à 11h30 sur rendez - vous.
Contact : 04 68 76 69 40

Centre Intercommunale d'Action Sociale Piège Lauragais Malepère
Service d'aide à domicile (SAD)
Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
Permanences :
Le lundi matin de 8h à 12h sur rendez-vous
le jeudi matin 8h à 12h sans rendez-vous
Contact : 04 68 24 72 35



Conciliateur de justice
Le premier lundi du mois
Monsieur Gérard BERLAN
mg.berlan@wanadoo.fr
Contact : 06 80 40 46 37



Urbadoc
Le premier mercredi du mois le matin (démarches administratives des permis ou déclarations préalables) Monsieur PERRONNE
Tous les rendez-vous sont pris au secrétariat de Mairie de Montréal au 04 68 76 20 05



ABF (Architecte des bâtiments de France)
Le 3^{ème} mercredi du mois l'après-midi
Madame BERTIN
Nouvelle permanence-ABF



Maison Départementale des Solidarités de Castelnaudary (ancien Centre Médico social CMS)
Tous les jeudis matins sur rendez-vous
Contact : 04 68 23 55 82

03 Embellissement et Aménagement de l'espace

Membres de la commission Aménagement de l'espace : Bernard BREIL, Thierry PARAIRE, Stéphane PRIETO, Patrick IZARD, Héléne MARTY, Marilynne CROS, Jean-François IMBERT, Jessica JOURNET

Membres de la commission Embellissement de la commune : Bernard BREIL, Christian OURLIAC, Sophie BONNERY, Philippe LANNES, Patrick IZARD, Fanny AZAM, Bernard SAIGNE, Virginie TOMASELLO

De nouveaux équipements



De magnifiques cache-containers ! Ils sont enfin arrivés, les magnifiques cache-containers aux armoiries de Montréal ! C'est l'aboutissement d'un projet porté depuis quelques années par la Commission extra-municipale « mieux vivre notre village ».

Posés sur des lieux stratégiques, afin de mettre en valeur le centre du village, ils ont été conçus et fabriqués par l'entreprise ACM (Aude Construction Métallique), située dans la zone industrielle.

Ils sont de 2 types : métalliques avec blason du village dans le centre historique et en maçonnerie (Entreprise Escudier) avec portes en bois dans les autres quartiers. Petit à petit l'ensemble du village sera pourvu de ces nouveaux équipements urbains aussi pratiques qu'esthétiques.

Des travaux pour nos enfants : Sécurité et esthétique pour les enfants de l'école maternelle

Que de transformations autour de l'école maternelle. On peut y découvrir deux barrières colorées, des passages piétonniers rénovés, trois nouveaux panneaux afin d'en sécuriser les abords et surtout la signalétique «école maternelle» qui affiche sur la grille des lettres aux couleurs différentes donnant presque envie d'y retourner.

La Place des ormeaux a également été équipée d'une nouvelle barrière de sécurité. Ensuite viendra un angle métallique décoratif sur la partie gauche (entreprise ACM) avec des indications découpées dans le métal. Celui-ci est en cours de réalisation. Sont aussi prévus un cache container pour les poubelles ainsi qu'une boîte à livre et un défibrillateur sous l'abri bus. C'est ce qui s'appelle le mariage de la sécurité et de l'originalité.



Les menuiseries de l'école primaire

Quant à l'école primaire, un changement complet des huisseries (Entreprise Aude Confort Habitat) a été réalisé grâce aux financements de l'Etat à 20% et de la Région à 30%.

Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Aude, Simon CHASSARD, a souhaité découvrir ces réalisations financées par l'Etat. Cette rencontre a été organisée le 7 octobre et a permis de présenter les travaux en cours et les projets à venir.

Le changement des menuiseries de l'école primaire a grandement amélioré le confort des enfants et des enseignants pendant cette période hivernale. Cela permet de réaliser aussi des économies de chauffage et pour la planète. Merci à toutes les entreprises qui contribuent à ces améliorations de grande qualité.



Travaux à l'Alaé

Des aménagements de confort intérieur ont été réalisés à l'Alaé : sanitaires et kitchenette déplacés et améliorés, espace de rangement plus adaptés. Viendront en suivant la démolition du local extérieur de l'ancienne chaudière pour un meilleur aspect esthétique et pratique.



La collégiale : l'échafaudage a été enlevé

L'échafaudage a été retiré. Un grand nettoyage a été opéré par un équipe de bénévoles suite aux travaux. Nous pouvons redécouvrir la voûte avec ses peintures d'origine restaurées.

L'ensemble de l'orgue classé n'attend plus que sa reconstruction dans sa totalité avec son châssis et ses sculptures. Ce qui devrait être terminé début 2023.



La remise en état des rues du village

La rue du Cayre et la rue du Levant ont été refaites entièrement. L'entretien courant et la restauration partielle des autres rues du village ont été réalisés par l'entreprise Rescanières :

- Le renouvellement des arbres et arbustes, l'élagage,
- Des arbres et arbustes ont été replantés au jardin Paul Vidal ainsi qu'au bas de la rue du Barry.
- Le bassin de la mairie, le Rond-point de la Salle polyvalente et la Fontaine du jardin Paul Vidal ont été replantés.

De même, il a été procédé à un élagage des platanes de la promenade du Québec et de la Madeleine par l'entreprise Akro System.

La Place de la Musique

Des fouilles archéologiques préalables aux travaux de rénovation de la place ont été effectuées.

Elles sont le point de départ obligatoire pour la mise en œuvre des travaux. L'avis donné par les services experts est favorable.

Les travaux débuteront prochainement.



Début des travaux de la traversée du village prévu le 10 janvier !

Une réunion d'information a été organisée avec les commerçants le 2 décembre afin d'échanger sur le projet, les indemnités prévues, le phasage des travaux. Les travaux commenceront le 10 janvier pour cinq mois. Les échantillons des matériaux choisis ont été également présentés.

Monsieur le Maire a insisté sur le fait que tout sera mis en place pour que la route ne soit pas coupée, avec notamment l'installation de feux tricolore avec une circulation alternée.

Le Conseil municipal du 23 novembre dernier a pris une délibération afin d'indemniser les commerçants en fonction de leur perte de chiffres d'affaire engendré par les travaux de la RD119.

Nous remercions l'implication des commerçants présents en grande majorité lors de cette réunion. Ceux excusés seront reçus individuellement.

Nous espérons que vous ne serez pas trop dérangés par ces travaux conséquents et nous restons à l'écoute de l'ensemble de la population à travers les différents outils de communication :

téléphone, e-mail, secrétariat de Mairie, Facebook...

Les travaux réalisés par l'entreprise CAZAL sont divisés en trois phases afin de générer le moins de gêne possible pour les habitants et usagers de la route.



Coulée verte

Les Conseillers municipaux travaillent sur le projet de réhabilitation d'une partie du village appelée « La coulée verte ».

Cette zone se situe de la Salle polyvalente à la future voie verte en passant par tous les complexes sportifs et de loisirs tels que : le city-stade, le camping, l'aire de jeux, le fronton, les tennis, la piscine, le lac, les stades...

Une étude préalable sera lancée enfin de déterminer quels aménagements seront à réaliser dans les années à venir. Un projet à long terme dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Ce projet a été présenté au Secrétaire général du Préfet de l'Aude Mr CHASSARD le 7 octobre dernier pour être inscrit dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique).



La "coulée verte" (vue globale)



STOP au vandalisme et incivilités !

Afin de sensibiliser sur la lutte contre les incivilités et le vandalisme, nous vous faisons part des dégradations dernièrement constatées sur la commune :

- Arbre brûlé Jardin Paul VIDAL
- Poubelle brûlée au camping
- Panneau d'information randonnée sectionné au Chapitre
- Encombrants que le personnel municipal doit ramasser hors tournée
- Porte secours «est» Salle polyvalente vandalisée



Modification des arrêts de Bus

Durant la durée des travaux d'aménagement de la traverse d'agglomération débutant début janvier jusqu'à la fin des travaux, les usagers se rendant à :

- **CARCASSONNE et CASTELNAUDARY** : le point d'arrêt sera à l'arrêt de bus Esquive se situant sur la RD 119 dans les 2 sens à partir du 3 janvier 2022.
- **BRAM** : concernant les usagers du Collège de Bram, le point d'arrêt est déplacé sur la RD43 avenue Général de Gaulle, Place des Carmes à partir du 3 janvier 2022.

Le très Haut Débit - La fibre déjà accessible à Montréal

Le Très Haut Débit via la technologie de la fibre est accessible sur une grande partie du village. Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique sur le site d'Émeraude THD : www.emeraudethd.fr Le Département de l'Aude a porté le schéma directeur d'aménagement numérique, en partenariat avec les communautés de communes et d'agglomérations. Désigné par les collectivités audoises, le SYADEN a lancé le projet Très Haut Débit (THD) et a piloté le déploiement du réseau THD audois. Il est également chargé de la réalisation des travaux.

Pour l'accompagner dans sa mission, Altitude Infrastructure a créé une société filiale Émeraude THD pour :

- Coordonner la construction du réseau de fibre optique audois
- Assurer la gestion et la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à Internet, pour vous proposer, en tant qu'utilisateur professionnel ou particulier, une offre de services toujours plus variée et au meilleur coût
- Exploiter, en assurant la maintenance du réseau public

Le Plan communal de sauvegarde se met en place



Le groupe municipal en pleine formation PSC.

Ce vendredi 3 décembre, le groupe municipal chargé de l'application du Plan communal de sauvegarde (PCS) s'est réuni pour un après-midi de formation sous la direction d'Axelle Magnier, chargée de mission, experte en gestion de crise au sein de RisCris, un cabinet spécialisé dans la prévention des risques majeurs qui peuvent survenir sur une collectivité.

Les Plans Communaux de Sauvegarde se développent très fortement en France et participent à la gestion de crise à l'échelle infra-départementale.

Rappelons en le contexte et les obligations réglementaires :

La sécurité civile est avant tout une responsabilité de l'Etat. Cependant le rôle

décisif des communes est décrit dans un texte de 1884 codifié à l'article L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce texte précise que le pouvoir de police est une compétence personnelle du Maire, et qu'elle comprend : «le soin de prévenir, par des précautions convenables, et de faire cesser, par la distribution des secours nécessaires, les accidents et les fléaux calamiteux ainsi que les pollutions de toute nature»

Concernant la commune de Montréal, le Cabinet RisCrises a été chargé par la commune de mettre en place ce PCS.

Son action se déroule en 7 étapes :

- diagnostic des risques
- alerte et information à la population
- recensement des moyens
- définition de l'organisation
- rédaction et réalisation de l'information préventive
- création des outils opérationnels finaux
- réalisation et animation d'un exercice de crise

La réunion de ce vendredi 3 décembre appartenait à la sixième étape qui consistait en la présentation au groupe municipal désigné pour l'application du PCS de l'ensemble des documents opérationnels rédigés pendant les étapes précédentes du projet.

Les membres du groupe de crise ont pu assister à une présentation par Axelle Magnier de ces documents remarquablement réalisés et qui doivent être fidèlement utilisés par les membres du groupe.

Trois types de documents propres à chaque

groupe ont été présentés (communication, logistique et intervention).

La septième étape consistera en la réalisation et l'animation d'un exercice de crise pendant lequel les élus et les agents seront confrontés afin de tester le PCS et de développer les réflexes et le savoir-faire primordiaux en cas de situation.

Elle se déroulera début mars 2022, nous vous en tiendrons informés.

Mais que les Montréalaises et les Montréalais se rassurent, il n'y a pas d'alerte en vue dans quelque domaine que ce soit sur notre commune.

Mais comme personne n'est à l'abri d'une catastrophe quelconque majeure, il est bon d'être prêts à faire face.

Mais soyez rassurés, aucune alerte n'est à ce jour répertoriée sur notre village mais le risque 0 n'existant pas, nous devons pallier à toute éventualité.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

- **Si vous souhaitez participer à la réserve de sécurité civile pour aider la commune et les secouristes**

- **Si vous avez des ressources qui peuvent aider en cas de crise**

Alors retournez les pages suivantes en Mairie à l'accueil ou directement dans la boîte aux lettres.

MERCI !

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)

LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS !

Nous avons besoin de VOUS face aux risques qui NOUS concernent !

Merci de retourner ce document en Mairie
(directement à l'adresse ou dans la boîte aux lettres)

AVANT LE 30/03/2022



Le mot du Maire :

La commune de Montreuil a décidé de se lancer dans la révision de son P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde).

L'objectif de cette démarche collective est d'élaborer une culture de prévention et de sécurité civile sur le territoire.

Grâce à ses documents de recensement des enjeux et des ressources communales, nous souhaitons amplifier cette démarche collective au service de chacun.

Il vous sera possible également, si vous le souhaitez, de participer à la réserve communale de sécurité civile qui rassemblera sur les compétences et les volontés locales.

Ce dispositif composé de bénévoles et placé sous l'autorité du Maire est chargé de faire appel son concours dans les situations de crise, dans les actions de prévention et d'information de la population et dans le rétablissement post-accidentel des activités.

Nous comptons vivement sur le soutien de ce comité de recensement, et reviendrons ensuite vers vous pour vous inviter à une réunion publique de présentation de notre P.C.S. révisé.

Bien à vous,

Bernard BREL



Connaitre mes ressources

Je suis le premier maillon de ma sauvegarde en cas de gestion de crise. Il est important que je dispose du minimum afin de pouvoir assurer la sécurité de ma famille.

Pensez à avoir une réserve disponible en permanence !

Les premiers secours & les premiers secours



Nourriture et eau potable



Moyens de communication, information et de rassemblement



La Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C)

L'objectif de la Réserve Communale de Sécurité Civile est d'aider la commune et les secouristes en cas :

- De catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, incendies de forêts, etc.)
- D'accidents industriels
- Autres événements importants

Elle est composée de bénévoles qui sont des citoyens de tout âge* et de tout milieu !
Vous pouvez y participer !

* Sauf les personnes incapables ou en peine de conscience peuvent accéder à la R.C.S.C.

Le réserviste communal de sécurité civile n'a pas à se rendre disponible à tout moment, mais seulement en cas de force majeure !

En cas d'événement, le Maire met en place son organisation interne pour ensuite définir les rôles et missions qu'il souhaite attribuer à sa réserve.

Mobilisons-nous pour participer à la sauvegarde de notre entourage !

Est-ce que je souhaite participer à la réserve communale ?

Oui Non

Signature :



Recensement des ressources

MOYENS HUMAINS QUI PEUVENT AIDER

NOM / PRÉNOM : _____

MES COMPÉTENCES : _____

ADRESSE / COORDONNÉES : _____

MOYENS DE TRANSPORT QUI PEUVENT AIDER

TYPE	CAPACITÉ DE TRANSPORT	LIEN DE GARAGE	REMARQUES

Un tracteur, un bus, remorque, etc. représentent des ressources précieuses pour aider les personnes dans le besoin.

MOYENS LOGISTIQUES QUI PEUVENT AIDER

NATURE	LIEN D'ENTRÉE	REMARQUES

Si je possède du matériel pouvant être utilisé comme : un groupe électrogène, un système d'alerte, une tondeuseuse, etc...

MOYENS D'ACCUEIL ET DE RAVITAILLEMENT QUI PEUVENT AIDER

CAPACITÉ D'HEBERGEMENT	CAPACITÉ DE RAVITAILLEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	



Recensement des enjeux

Dispositif permanent et général d'alerte à la population (décret n°2005-1156 pour appliquer la loi n°2004-811 relative à la modernisation de la sécurité civile)

1 S'inscrire à l'annuaire opérationnel permet au Maire d'être plus apte à aider sa population.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone Portable : _____

1 Autres personnes dans le logement

Nom	Prénom	N°	Nom	Prénom	N°
1	_____	_____	3	_____	_____
2	_____	_____	4	_____	_____



Le recensement permet d'analyser et d'adopter les stratégies d'actions pour optimiser la gestion des risques et des crises.

Vous pouvez y contribuer par vos connaissances sur ce que vous entourez.

En cochant «OUI», vous autorisez la commune de Montréal à utiliser ces données dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.



Recensement des enjeux

1 Connaître ma maison

Si je réside dans un secteur inondable, certains aménagements de ma maison peuvent soit me mettre en sécurité, soit au contraire me mettre en danger. Ci-dessous, voici les critères d'une maison vulnérable ainsi que les critères d'une maison résistante.

Vouslez cocher les éléments qui composent votre maison.



Puis-je accéder à l'étage de ma maison ? Oui Non

Ma maison se situe-t-elle en zone inondable ? Oui Non

1 Mesures de réduction de vulnérabilité:

- Présence d'une zone refuge de structure et dimensions suffisantes. Prévoir la maie si cela n'est pas réalisable.
- Équipements électriques à fixer au-dessus de la cote de référence.
- Présence d'outils de décharge au pied des murs.
- Crème et aire à fixer au-dessus de la cote de référence et/ou à ancrer à un massif en béton.
- Les matériaux stockés ne doivent pas être susceptibles de créer des embûches.
- Dans le cas d'installations, ouvrages, travaux ou activités autorisés, notamment au titre des articles L.214-1 à 7 du Code de l'Environnement, les zones de stockage doivent répondre aux exigences imposées par arrêté préfectoral.



Recensement des personnes vulnérables

L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, feux de forêts, etc.) ou d'accidents majeurs peut mettre en danger les personnes « à risques » (personnes âgées, handicap, ou à mobilité réduite, etc.)

Si je fais parti de ces personnes vulnérables, je peux être recensé(e) au sein du Plan Communal de Sauvegarde afin d'optimiser le délai de prise en charge en cas de catastrophe naturelle.

Pour cela, il me suffit de me faire recenser au moyen du formulaire ci-dessous. Dans le cas où je suis dans l'incapacité de me déplacer ou de le remplir, je peux faire appel à une tierce personne pour m'aider.

Si je ne suis pas personnellement concerné(e) ou intéressé(e) par ce dispositif mais si je connais autour de moi des personnes qui pourraient l'être, je leur transmets l'information.

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES OU INCLÉES

Je soussigné(e) : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Mobile : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, numéro) : _____

Type(s) de vulnérabilité(s) (mobilité réduite, fragilité) : _____

Type(s) de dépendance(s) (électricité, médicale, soins) : _____

NOTA : Les informations fournies seront classées confidentielles et utilisées exclusivement par la mairie en cas de évènements critiques. Conformément à la loi n°78-17 relative à l'informatique et à libertés, vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au journal à l'adresse de la mairie.



Pour vous informer des risques présents sur votre commune et vous présenter le nouveau Plan Communal de Sauvegarde, une réunion publique se déroulera prochainement.



Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous au :

04 68 76 23 02

ou à l'adresse mail :

mairie.monreal@112.com.qc.ca



RisCrises
Bureau d'études
Global Solution

04 Le Développement territorial et la communication

Membres de la commission : Bernard BREIL, Hélène MARTY, Fanny AZAM, Lisa GUITARD, Vincent CAHUSAC, Sylvie THOMAS, Jean François IMBERT, Jessica JOURNET.

La voie verte du Canal du midi à Montségur

Les travaux ont repris !

Les travaux de la dernière portion de la Voie verte du Canal du midi à Montségur entre Cailhavel, Montréal et jusqu'à Bram se poursuivent. Le pont a été reconstruit sur l'ancienne voie ferrée au niveau de l'ancienne gare de Montréal pour traverser le ruisseau du Rébenty.

Deux liaisons seront aménagées afin de permettre aux cyclistes d'accéder au centre-bourg pour se restaurer et visiter notre beau village, son patrimoine, sa collégiale et ses orgues classées. Une aire d'accueil sera aménagée au croisement de la RD 63.

Un projet qui a mobilisé financièrement autour du Département de l'Aude les intercommunalités, la Région, l'Etat et l'Europe.

PANNEAU POCKET

Une nouvelle application d'informations et d'alertes pour les habitants

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune.

La Mairie vient de la mettre en place.

Nous invitons tous les habitants à télécharger l'application sur leur Smartphone ou sur ordinateur sur le site internet :

<https://www.panneaupocket.com/>

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de retirer une carte piquez, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store
ENJOYE IT ON AppGallery

Maison du tourisme

Après les travaux de la traversée du village, le bureau d'information de Montréal sera rénové. Un projet de borne interactive porté par l'Office de tourisme intercommunal «Au cœur des collines cathares» est à l'étude.

Les nombreux hébergeurs de la commune pourront orienter leurs hôtes vers cette borne courant 2023. Les habitants pourront également y trouver toutes les informations, animations et activités estivales.

En attendant, des échanges ont également lieu afin que ce bâtiment retrouve une fonction de point d'information touristique et soit une véritable annexe de l'Office de Tourisme intercommunal.

CANALATHLON

Le PETR du Pays Lauragais présente

17 oct 2021

3^{ème} édition en Lauragais

Au cœur des Collines Cathares

CANALATHLON

Course d'orientation VTT-Run-Canoë

Un événement festif et convivial

Village d'arrivée

Gratuit et ouvert à tous - à partir de 10h

A Bram, au Château de Lordat

Marché de producteurs et artisans locaux - Photomaton
Concert - Animations et jeux enfants - Chasse aux trésors - Expositions

Informations et inscriptions sur www.payslauragais.com



Parcours 3^{ème} édition du Canalathlon

Dimanche 17 octobre 2021 Par équipe de 4 personnes

CANALATHLON

Pièces jointes aux 100 premières équipes inscrites

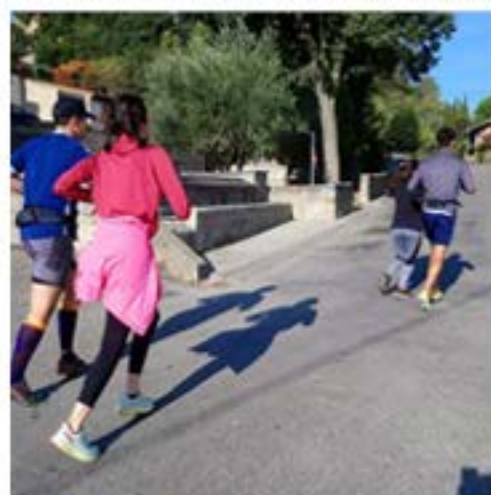


104 équipes, plus de 400 participants ont sillonné notre beau territoire de Fanjeux à Bram. Deux haltes étaient prévues à Montréal pour découvrir les incontournables du village. Ils ont par la suite embarqué à l'écluse de Bêteille direction le port de Bram en canoë sur le Canal du Midi !

Une très belle journée qui s'est terminée au village d'arrivée au château de Lordat avec un petit marché pour se restaurer au village d'arrivée.

Un grand merci aux bénévoles de l'association Les Lacets Défaits de Montréal pour le balisage, l'encadrement, la signalétique et le ravitaillement, la commune ayant fourni la collation.

De nombreux Montréalais ont participé à cette édition à domicile. Nous les félicitons pour leur performance. On vous donne rendez-vous dans deux ans pour découvrir de nouveaux villages du Pays.



05 Vie locale

Membres de la commission : Bernard BREIL, Stéphane PRIETO, Fanny AZAM, Vincent CANUSAC, Maryline CROS, Sylvie THOMAS, Virginie TOMASELLO, Jean-François IMBERT

Le Forum des associations du 4 septembre 2021, une réussite !

Pour cette première journée consacrée au Forum des associations, tous les voyants étaient au vert : une météo favorable, des associations nombreuses et motivées, une logistique menée de main de maître par l'équipe municipale sous l'égide de son maire, Bernard BREIL, et surtout de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Malgré les contraintes exigées par les conditions sanitaires, la journée s'est parfaitement déroulée au rythme des multiples présentations, tant à l'extérieur que dans la Salle polyvalente, grâce à la verve de Stéphane PRIETO qui a parfaitement rempli ses fonctions d'animateur.

L'après-midi s'est terminée par la remise de prix offerts par Christian ALES, Président de l'association Montré'Art aux nombreux enfants qui ont participé au concours de dessins organisé tout au long de la journée puis par la remise de bons d'achats aux jeunes diplômés, qui au brevet des collèges, qui au baccalauréat. Ces bons leur ont été remis par le Monsieur le Maire, en présence des conseillers départementaux du canton, Chloé DANILLON et Paul GRIFFE qui y ont ajouté un sac garni.

Un apéritif offert par la municipalité animé par la banda des Phacochères qui nous a tant manqué

ces derniers mois a réuni la population autour de la buvette tenue par le Comité des Fêtes et d'un food-truck qui ont contribué à éteindre la faim et la soif des participants.

Enfin, pour clôturer en beauté cette belle journée, l'Oreille du Hibou nous a proposé un magnifique concert financé par le Conseil Départemental et la mairie de Montréal, au cours duquel Dalèle et ses musiciens ont fait la preuve de tout leur talent.

Un grand merci à tous (bénévoles, associations, agents de la CCPLM, employés de mairie, prestataires, commerçants et participants). Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année au sein des multiples associations que compte le village tout en préparant déjà la deuxième édition pour l'année prochaine.



Sainte Cécile des Phacochères

La Sainte Cécile des Phacochères avait initialement été programmée le 8 janvier 2022. Elle promettait d'être grande, à la hauteur du talent de leurs membres, notamment ceux qui devaient recevoir une médaille.

Alors qu'il y a encore quelques jours, nous avions l'espoir de pouvoir nous retrouver en toute convivialité, la nouvelle situation sanitaire

entraîne la plus grande prudence et nous oblige à repousser cette manifestation.

Mais nous refusons de nous décourager et vous donnons rendez-vous au printemps, à une date qui sera communiquée ultérieurement, dès lors que les risques sanitaires s'éloigneront pour une fête encore plus belle, n'en doutez pas.

Nouveaux locaux pour le dentiste



Depuis environ un mois, le docteur Danut CHIRU, chirurgien-dentiste installé à Montréal depuis quelques années, a intégré les nouveaux locaux qui lui sont loués par la mairie au-dessus du distributeur du Crédit Agricole.

Des équipements flambants neufs, une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, un nouvel équipement de radiologie, tout est mis à disposition pour assurer à la population des soins de qualité.

Le docteur est présent du lundi au jeudi, actuellement et jusqu'en janvier y compris le vendredi grâce à la présence de son collaborateur, Simon BELMAS.

Cérémonie de la Sainte Barbe : fête de la sainte Patronne des Sapeurs-Pompiers

Samedi 4 décembre, nos Sapeurs-Pompiers fêtaient leur sainte Patronne, sainte Barbe. Comme dans de nombreux centres en France, ils étaient mis à l'honneur en cette journée. Après le défilé, accompagnés par les Phacochères, ils se sont rendus à la collégiale de Montréal pour participer à la messe.

Ils avaient invité l'ensemble des Montréalais à la salle polyvalente afin de partager un moment de convivialité.

Au cours de cette rencontre, ils ont honoré plusieurs d'entre eux par des remises de médailles et de galons. Deux d'entre eux prendront une retraite bien méritée après de longues années au service de la population. Merci au pharmacien Colonel Jean Rémi Gautheron ainsi qu'au Sergent Claude Andrieu pour leur investissement au sein du corps.

Cette sainte Barbe était empreinte de solennité mais aussi d'émotion. Comme le soulignait Monsieur le Maire, les Montréalais ainsi que l'ensemble des habitants du secteur couvert par nos pompiers (d'Arzens à Escueillens en passant par Hounoux ou Montgradail...) sont fiers et heureux de pouvoir compter sur ces femmes et hommes.

En cette année 2020, ils ont effectué plus de 400 interventions, que ce soit du secours à personne, du secours routier ou bien des feux de



forêts ou d'habitations. Leur devise «courage et dévouement» est plus que jamais une réalité. Qu'ils soient un à un remerciés pour leur investissement.

Après cette longue période de crise sanitaire au cours de laquelle nos Sapeurs-Pompiers ont été (et sont encore) sollicités, ils méritaient bien

cette petite parenthèse festive.

Autres temps forts :

- L'assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a eu lieu le 16 novembre.
- La distribution des calendriers des Pompiers s'est déroulée le 20 novembre.

07 Expression politique : Les élus de l'opposition (Groupe de Virginie TOMASELLO et Jessica JOURNET) Bilan 2021

Notre espace d'expression étant limité vous trouverez ci-dessous quelques remarques recueillies : Nous pouvons constater que les nouveaux projets annoncés l'année dernière dans l'écho non pas été réalisés, terminés ou entamés :

- PLU non terminé (devait être effectif en juin).
- Le conseil municipal des jeunes et non mis en place (était prévu pour la rentrée 2021).
- Non mise en sécurité des abords du lac.
- Les boîtes à livres non construites.

D'autres problématiques continuent de faire débats :

- Aucune réunion pour trouver un médecin supplémentaire pour la commune.
- Des repas cantine insatisfaisants.
- Les colis de Noël non achetés chez nos commerçants.
- Un arrêt de bus toujours dangereux.
- Des containers surchargés alors que la taxe des ordures ménagères augmente.
- Des rues qui manquent d'éclairage public.
- Beaucoup trop d'argent public dépensé dans les réfections de voiries par rapport aux dépenses d'investissement réalisés pour les écoles.
- Le bâtiment consacré à l'ALAE du primaire n'est pas adapté au bien-être des enfants et du personnel qui y travaille.
- L'école maternelle n'a pas de véritable cantine et un minuscule dortoir.

Voici quelques-unes de nos propositions pour 2022 :

- Aide communale pour les jeunes pour le PERMIS B contre des missions d'intérêt général.
- Mise à disposition d'une salle des jeunes.
- Participation communale aux habitants montréalais quand ils adhèrent à plusieurs associations de Montréal.
- Améliorer la fête locale et la programmer l'été.
- Marchés nocturnes l'été avec animations.
- Création d'une galerie d'arts en tout genre pour les artistes locaux.
- Augmenter l'aide communale allouée à la réfection des façades.
- Investir dans des illuminations de Noël.
- Etude auprès du SYADEN pour équiper l'éclairage public de capteurs intelligents.

Nous tenons vivement à remercier nos forces vives, commerçants, entrepreneurs et nos présidents d'associations qui impulsent de beaux projets visant à dynamiser notre commune et à maintenir le lien social. Nous voulons également remercier l'ensemble du personnel communal pour leur investissement et leur sens du service public. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de fraternité et d'épanouissement pour vos familles, ceux qui vous sont chers et pour vous-mêmes.

Virginie TOMASELLO et Jessica JOURNET

Rendez-vous numériques

Le réseau de lecture publique Piège Lauragais Malepère accueille depuis le 1er décembre un service civique, financé par le Département de l'Aude – via la Bibliothèque départementale de l'Aude – avec l'aide de la Fédération audoise des œuvres laïques, dans le cadre d'une mission d'inclusion numérique.

Cette opération d'aide aux usagers dans leurs navigations en ligne est menée sous forme de «rendez-vous numériques» présents sur les 8 médiathèques du territoire, animés par la personne en service civique.

RENDEZ-VOUS NUMÉRIQUES PAR MEDIATHEQUE :
MONTREAL : de 15h à 16h un jeudi sur deux hors vacances scolaires

→ 13 janvier, 27 janvier, 10 février, 10 mars, 24 mars, 7 avril, 21 avril, 12 mai.

Inscription : dans votre médiathèque,
 – via lecture@ccplm.fr – 04 68 76 50 07



L'ouverture d'un atelier choral à l'école des arts

L'école intercommunale des arts a démarré le 18 novembre un nouveau cours : Atelier choral ouvert aux adultes ! Placement de voix, variété, apprentissage des chants polyphoniques. Il y en a pour tous les goûts ! Cet atelier est dirigé par **Jane Laffitte-Labatut**, choriste hors paire.

«Suite à divers retours d'élèves et de la population exprimant l'envie de chanter, nous avons choisi de faire de cette expression une réalité. Depuis sa création, l'école des arts a successivement ouvert de nouveaux cours, toujours en lien avec les demandes directement formulées par les citoyens : les premiers concernés!

Ce lien privilégié nous permet de proposer des disciplines au plus près des besoins des habitants.» confirme

Serge Serrano, vice-président CCPLM en charge de la culture.

«Cette nouvelle discipline, comme à chaque ouverture de classe, nous rend très fiers » ajoute Jane Laffitte-Labatut directrice de l'école des arts et chef de chœur de cette nouvelle chorale.

Rendez-vous tous les jeudis de 20h30 à 22h00 - inscription gratuite

Inscription et renseignements : contact@ccplm.fr – 04 68 76 69 40 – au siège 62 rue Bonrepos à Bram



Tarifification sociale de l'eau

La CCPLM s'engage pour l'égalité d'accès à l'eau. Engagée dans l'accompagnement de ses populations, la CCPLM met en place divers dispositifs facilitant l'accessibilité et la proximité des services publics. Depuis sa prise de compétence de l'eau et de l'assainissement en 2018, la CCPLM, représentée par son président André Viola et son vice-président à l'eau Denis Juin, a à cœur de décliner cette politique en matière d'eau potable.

Cet engagement prend forme avec l'expérimentation de la tarification sociale.

Formulaire à remplir jusqu'à décembre :

Disponible sur www.ccplm.fr - au siège de la CCPLM - et dans votre mairie - contact 04 68 76 69 40

VACCINATION MOBILISATION COVID

Le centre de vaccination de Bram est ouvert le mardi et le mercredi sur rendez-vous.
 TEL : 06 30 09 38 28.

Ce centre a pu être mis en place grâce à l'ensemble des professionnels de santé des communes de Montréal, Bram, Fanjeaux et Villesisclé.

Il est financé par la communauté de

LA SANTÉ : UNE PRIORITÉ

La CCPLM composée des élus du territoire continue d'accompagner les professionnels de santé des communes de Montréal, Bram, Fanjeaux et Villesisclé.

Pour rappel, depuis plusieurs mois, des réunions de travail permettent d'avancer sur un projet de coordination afin de répondre ensuite aux problématiques de désertification médicale.

La commune de Montréal continuera à vous

communies Piège Lauragais Malepère avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé. Près de 6000 personnes ont pu ainsi bénéficier de la vaccination à proximité de chez eux.

Profitons-en pour remercier, une nouvelle fois, l'ensemble des infirmiers mais aussi des médecins, qui s'impliquent sans relâche pour le territoire.

informer sur l'évolution de ce projet. Nous en profitons pour renouveler nos remerciements à tous les professionnels de santé.



08 Informations utiles Municipalité / Intercommunalité

Horaires Mairie (spécial COVID)

Accueil du public de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous.
Contact par mail et téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

TEL : 04 68 76 20 05
MAIL : mairie-montreal11@wanadoo.fr

Retrouvez tous les comptes rendus du conseil municipal sur :
www.montrealde-laude.fr



Collecte des déchets par le SMICTOM

Ramassage des containers marrons (ordures ménagères)

Collecte du village le lundi et le jeudi

Collecte des écarts le jeudi

Ramassage des containers jaunes (tri sélectif)

Collecte le mardi



Ouverture des déchetteries - SMICTOM

MONTREAL

Ouverture mardi, jeudi et samedi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

BRAM

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et fermé le jeudi

Ramassage des encombrants et déchets verts par les services municipaux

LES DÉCHETS VERTS : Les 1^{er} et 3^{es} jeudi du mois

LES ENCOMBRANTS : dernier jeudi du mois

Inscription obligatoire auprès de la mairie au 04 68 76 20 05 au moins 48h avant le jour du ramassage.

Rappel : par respect du voisinage, il vous est demandé de déposer vos encombrants et déchets au plus tôt la veille du ramassage.

Contacts et infos utiles



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIÈGE LAURAGAIS MALEPÈRE

(Crèche, Services Périscolaires, Cantine, Relais d'assistantes Maternelles, Maison France Services, Services Eau et Assainissement (SPANC), Ecole des Arts, Réseau de lecture Publique etc...)

SIÈGE : 62 Rue Bonrepos à Bram – 04 68 76 69 40 – contact@ccplm.fr - www.ccplm.fr



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Service d'aide à domicile / Services de soins Infirmiers à domicile

TEL : 04 68 24 72 35



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

TEL : 04 68 24 75 45 / tourisme@ccplm.fr / www.collinescathares.com



LA POSTE

Ouverture le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

Naissances	TALEB Luna	02/06/2021
	COLLIGNON Leyana	06/06/2021
	KORE BUCHE Staylon	04/07/2021
	PRADEL Paula	15/07/2021
	SANDRÉ Jullian	10/08/2021
	QUILLIEN Octave	15/08/2021
	MEDINA HOURTAL Joachim	06/09/2021
	PERRIN BOURGES Nohlan	07/09/2021
	CHABLAT Robin	17/09/2021
	BELMAS Gabrielle	28/09/2021
	DURIC Isabelle	28/09/2021
	GAUTHERON Clémence	15/10/2021
	TOULY PLEUX Lina	04/11/2021
Décès	CARBONNE Andrée	30/07/2021
	GOMEZ Béatrice veuve TOULZET	23/08/2021
	SCHIANO DI COLA Jeanne veuve BERTRAND	15/09/2021
	LATGE Jean-Yves	17/09/2021
	DE LAPASSE Bertrand	15/10/2021
	SANDRINI Césira veuve BARBERO	07/11/2021
	TAILLEFER Jeanne Veuve BURLAND	10/11/2021
	BERGERON Jeannine	25/11/2021
	LEPINE Simone veuve MALAVIEILLE	28/11/2021
	MELET Alice épouse RIVALS	29/11/2021
	Léon RIGAUD	06/12/2021
	LUCATO Dina veuve BELMAS	13/12/2021

- 01 Edito
- 02 Cohésion sociale inter générationnelle / Services PUBLICS
- 03 Embellissement et Aménagement de l'espace
- 04 Le Développement territorial et la communication
- 05 La Vie locale
- 06 CCPLM
- 07 Les élus de l'opposition
- 08 Informations utiles Municipalité / Intercommunalité

Hôtel de ville, rue de la mairie, 11290 Montréal

SITE WEB : www.montrealdelaude.fr

TEL : 04 68 76 20 05

MAIL : mairie-montreal11@wanadoo.fr

Publication Trimestrielle Tirage à 1050 exemplaires.

Directeur de la communication : Bernard BREIL

Rédacteur en chef : Héliène MARTY

Rédaction : Fanny AZAM

ont collaboré à ce numéro : Membres de la commission communication, adjoints au maire, CCPLM partenaires en fonction des articles et le Secrétariat de la Mairie.

Graphisme : Phi DANG - www.design-by-phi.fr

Crédit Photos : Vincent Photographie www.vincentphotographie.com, photos fournis par la CCPLM Mairie et l'Office de tourisme au coeur des Collines Cathares.

Impression : ANTOLI IMPRIMEUR

Carcassonne - www.antoli.fr

Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.

Bonjour à toutes et à tous, le comité des fêtes de Montréal, vous invite à venir partager un week-end de fête, les 21, 22 et 23 Janvier 2022.

Fête Locale

Montréal 2022

Vendredi
21
Janvier

20h - LOTO (12 quines - 4 cartons pleins - 1 consolante)

TOMBOLA (2 € adultes - 1 € Enfants)

23h - Venez danser avec

DJ GUYOM

19h30 - Ouverture des portes de la salle polyvalente

20h30 - TRADITIONNEL CASSOULET

(Inscription auprès du tabac, de la boulangerie Ramon et du Pain des Lys, avant le Mardi 18 janvier 2022)

22h30 - Soirée animée par

SANGRIA GRATUITE

00h00 - On finit la soirée avec Dj Guyom

Samedi
22
Janvier

15h - Match de Rugby PLMXV qui rencontrera le REC XV

18h30 - 20 ANS DE LA SALLE POLYVALENTE

Apéritif offert par la mairie animé par les Phacochères

20h30 - Repas **Aligot/Saucisse** en musique avec

« DANS TON GROOVE »

(Inscription auprès du tabac, de la boulangerie Ramon et du Pain des Lys, avant le Mardi 21 Janvier 2022)

Dimanche
23
Janvier

Pass Sanitaire obligatoire

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ces moments de convivialité avec nous. *(Sous réserve que la situation sanitaire le permette).*